



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 13-16 novembre 2023

Distribution: générale	Point 1 de l'ordre du jour
Date: 7 novembre 2023	WFP/EB.2/2023/1/2/Rev.5
Original: anglais	Adoption de l'ordre du jour
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Ordre du jour provisoire annoté

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Conformément à l'article III du Règlement intérieur du Conseil d'administration, la Directrice exécutive soumet ci-après au Conseil, **pour approbation**, l'ordre du jour provisoire annoté de sa deuxième session ordinaire de 2023. Pendant la session, le Conseil peut décider à la majorité des deux tiers des membres présents et votants d'amender l'ordre du jour par suppression, addition ou modification de n'importe quel point.

2. **Élection aux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur**

Le Conseil élit des membres du Bureau pour remplacer les représentants ayant cessé leurs fonctions en son sein.

Conformément à l'article XII de son Règlement intérieur et aux méthodes de travail établies, le Conseil peut désigner un Rapporteur parmi les représentants.

3. **Déclaration liminaire de la Directrice exécutive**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Directrice exécutive présente au Conseil un exposé oral sur les questions stratégiques actuelles et futures auxquelles le PAM est confronté.

4. **Questions de politique générale**

a) Analyse des lacunes en matière de politiques

Le Secrétariat présente une analyse des lacunes potentielles en matière de politiques au regard du Plan stratégique du PAM pour 2022-2025, conformément à ce qu'a demandé le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2022. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

b) Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fait un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présente les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce document est soumis au Conseil **pour information**.

c) Recueil des politiques relatives au Plan stratégique

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Ce document est présenté au Conseil **pour information**.

5. **Ressources, questions financières et budgétaires**

a) Plan de gestion du PAM pour 2024-2026

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, du Plan de gestion du PAM pour la période 2024-2026, y compris le budget du PAM pour 2024.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

b) Allocation-logement de la Directrice exécutive

Le Secrétariat présente au Conseil la révision quinquennale de l'allocation-logement de la Directrice exécutive. Ce document est soumis au Conseil **pour approbation**.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et des recommandations formulées par le CCQAB et le Comité financier de la FAO.

c) Plan de travail de l'Auditeur externe

Ce document expose le plan de travail de l'Auditeur externe et renseigne de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2023-2024. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoit un audit financier, des audits de performance et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations. Ce document est présenté au Conseil **pour information**.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et des recommandations formulées par le CCQAB et le Comité financier de la FAO.

6. **Rapports d'évaluation**

a) Rapports succincts des évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction

Ces évaluations passent en revue et analysent toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évaluent la performance et les résultats et fournissent des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après sont présentés au Conseil **pour examen**:

1. Bénin (2019–2023)
2. Burkina Faso (2019–2023)
3. Cambodge (2019–2023)
4. République dominicaine (2019–2023)
5. Ghana (2019–2023)
6. Haïti (2018-2022)
7. Malawi (2019-2023)
8. Namibie (2017-2023)
9. Népal (2019-2023)
10. Philippines (2018-2023) – RETIRÉ
11. Sénégal (2019-2023)

b) Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central au Myanmar (2018-2022) et réponse de la direction

Les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central menées par le PAM sont l'occasion de recueillir des données factuelles relatives à la performance du PAM et d'en tirer des enseignements, mais aussi de rendre compte des résultats obtenus aux parties prenantes du PAM, y compris les populations touchées. Le rapport à l'examen analyse l'intervention menée par le PAM au Myanmar.

7. **Questions opérationnelles**

a) Plans stratégiques de pays

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays ci-après:

1. Plan stratégique de pays – Bénin (2024-2027)
2. Plan stratégique de pays – Cambodge (2024-2028)
3. Plan stratégique de pays – République dominicaine (2024-2028)
4. Plan stratégique de pays – Ghana (2024-2028)
5. Plan stratégique de pays – Haïti (2024-2028)
6. Plan stratégique de pays – Malawi (2024-2028)
7. Plan stratégique de pays provisoire – Myanmar (2024-2025)

8. Plan stratégique de pays – Népal (2024-2028)
9. Plan stratégique de pays – Sao Tomé-et-Principe (2024-2028)
- b) Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles
 1. Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées en vertu de délégations de pouvoirs entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2023

Le Conseil est saisi, **pour information**, d'un document résumant les révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et les augmentations budgétaires correspondantes approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués.

- c) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel*

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil **pour information**.

- d) Exposé oral sur le plan d'action du PAM pour une plus grande maîtrise des risques*

Comme convenu avec le Conseil au cours des réunions d'information tenues en juillet et en septembre 2023, le Secrétariat fera un exposé oral sur l'état d'avancement du plan d'action pour une plus grande maîtrise des risques. Ce point sera présenté au Conseil **pour information**.

- e) Exposé oral sur les opérations du PAM dans l'État de Palestine*

Conformément à ce qu'a demandé le Bureau, un exposé oral sur les opérations du PAM dans l'État de Palestine sera présenté au Conseil **pour information**.

8. **Questions d'organisation et de procédure**

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil est saisi, **pour approbation**, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2024-2025.

9. **Résumé des travaux de la session annuelle de 2023 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, un résumé des travaux de sa session annuelle de 2023 lui est présenté **pour approbation**.

10. **Questions diverses**

- a) Proposition relative à l'analyse des recommandations issues de l'examen de la gouvernance et à la mise en place d'un groupe de travail du Conseil d'administration

Comme en est convenu le Bureau à sa réunion du 30 octobre 2023, le Conseil est saisi, **pour approbation**, d'une proposition relative à l'analyse des recommandations formulées par la consultante indépendante dans le cadre de l'examen de la gouvernance et à la mise en place d'un groupe de travail du Conseil d'administration, y compris le projet de mandat établi pour celui-ci.

* Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.

- b) Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM au Sénégal sera présenté oralement au Conseil **pour information**.

- c) Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU Femmes et du PAM

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU Femmes et du PAM est présenté au Conseil **pour information**.

11. Vérification des décisions et recommandations adoptées

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.